

Leur avis sur la question

Céline, animatrice du RAMobil a interrogé pour vous Magalie DARCELIER, Éducatrice Spécialisée à la crèche Brin d'Éveil à Varennes-sur-Allier.

Comment instaurer l'autorité et la sanction en milieu collectif ?

Accompagner l'enfant dans ses premières années suppose que l'adulte lui garantisse un cadre bienveillant et sécurisant. Dans un accueil collectif, il faut que l'ensemble de l'équipe éducative s'appuie sur des règles communes et que ces dernières soient clairement énoncées à l'enfant. **C'est dans la permanence et dans la répétition de l'énonciation des règles que l'enfant reconnaîtra et acceptera l'autorité de l'adulte.**

Il est primordial de ne pas se contredire et d'aller au bout de ce que nous avons verbalisé à l'enfant.

Exemple : *il fait du vélo et fonce sur les autres enfants, il a été prévenu une 1^{ère} fois : « si tu continues à faire mal aux autres enfants, tu ne pourras plus faire de vélo. Malgré cet avertissement son comportement persiste l'adulte lui dira : je t'avais prévenu, tu as continué alors je te demande de descendre du vélo, merci.»*

Le fait d'adopter et respecter la parole qu'on a verbalisée à l'enfant, est essentiel dans la construction de la relation à l'enfant et dans son intégration dans la société.

Le Point INFO

Votre Relais parents Assistantes Maternelles, RAMobil Varennes-Forterre, sera fermé à l'occasion des congés d'été

du jeudi 31 juillet au mercredi 27 août 2014 inclus.
Reprise des activités du RAMobil le jeudi 28 août 2014.

Pendant les congés d'été du RAMobil, des modèles de contrats de travail ainsi que les listes des assistantes maternelles du territoire seront disponibles à la Communauté de Communes Varennes-Forterre - 18 rue de Vouroux - VARENNES SUR ALLIER.

Edition n°37 - Juillet - Août - Septembre 2014 - ISSN : 2107-4240 - Dépôt légal : juin 2005

Directeur de publication : M. LITAUDON - Impression : Alpha Numériq' (Moulins - 03) - Tirage : 220 exemplaires
Crédits photos : C.C. Varennes-Forterre / Pixabay - Conception - Rédaction : Service communication Varennes-Forterre



RAMobil, Relais parents Assistantes Maternelles de Varennes-Forterre

Céline DOZIERES - animatrice

Rue Jules Dupré 03150 VARENNES SUR ALLIER

Tél. 04 70 45 85 30 ou 06 88 61 30 40 - ramobil@cc-varennesforterre.fr - www.cc-varennesforterre.fr

VARENNES FORTERRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

n°37

Juillet / Août / Septembre 2014



Sommaire

- L'atelier des petites mains.....p 2
- L'espace culture des tout-petits ...p 3
- Le RAMobil en bref.....p 4/5
- Dossier du trimestre.....p 6/7
- Leur avis sur la question.....p 8



INFO RAMobil

n° 37

Le journal du Relais parents Assistantes Maternelles de Varennes-Forterre

L'Atelier des petites mains en été

Les animations du RAMobil sont proposées gratuitement en matinée de 9h30 à 12h30 (arrivées et départs libres) sauf en cas d'animations particulières le mercredi après-midi.



Juillet

- Mardi 1 :** Atelier d'été - Treteau
- Merc. 2 :** Ferme Tiligolo - Varennes/A (au RAMobil)
- Jeudi 3 :** Atelier d'été - St Gerand le Puy
- Lundi 7 :** Atelier collage - Varennes/A (au RAMobil)
- Mardi 8 :** Atelier collage - Treteau
- Merc. 9 :** Atelier de motricité à Varennes/A
Salle Collet Mériaud à la Communauté de Communes
- Jeudi 10 :** Atelier collage - Varennes/A (au RAMobil)
- Lundi 14 :** Jour férié
- Mardi 15 :** Atelier peinture - Treteau
- Merc. 16 :** Atelier de motricité à Varennes/A
Salle Collet Mériaud à la Communauté de Communes
- Jeudi 17 :** Atelier peinture - Varennes/A (au RAMobil)
- Lundi 21 :** Atelier semoule - Varennes/A
- Mardi 22 :** Pique nique - Treteau
- Merc. 23 :** Atelier de motricité à Varennes/A
Salle Collet Mériaud à la Communauté de Communes
- Jeudi 24 :** Atelier semoule - Varennes/A
- Lundi 28 :** Moulin à vent - Varennes/A (au RAMobil)
- Mardi 29 :** Moulin à vent - Treteau (au RAMobil)
- Merc. 30 :** Pique nique - Varennes/A

Août

VACANCES D'ÉTÉ du RAMobil
Du jeudi 31 juillet
au mercredi 27 août 2014 inclus



Jeudi 28 : Atelier divers - Varennes/A (au RAMobil)



Septembre

- Lundi 1 :** Atelier gommettes - Varennes/A (au RAMobil)
- Mardi 2 :** pas d'animation
- Merc. 3 :** Atelier de motricité à Varennes/A
Salle Collet Mériaud à la Communauté de Communes
- Jeudi 4 :** Atelier gommettes - St Gerand le Puy
- Lundi 8 :** Atelier collage - Varennes/A (au RAMobil)
- Mardi 9 :** Atelier collage - Treteau
- Merc. 10 :** Atelier de motricité à Varennes/A
Salle Collet Mériaud à la Communauté de Communes
- Jeudi 11 :** Atelier collage - Varennes/A (au RAMobil)
- Lundi 15 :** Atelier peinture - Varennes/A (au RAMobil)
- Mardi 16 :** Atelier peinture - Treteau
- Merc. 17 :** **Matin pas d'animation**
Après-midi : Animation dans une commune
- Jeudi 18 :** Atelier peinture - Varennes/A (au RAMobil)
- Lundi 22 :** Atelier d'automne - Varennes/A (au RAMobil)
- Mardi 23 :** Atelier d'automne - Treteau
- Merc. 24 :** Médiathèque - Varennes/A
- Jeudi 25 :** Atelier d'automne - Varennes/A
- Lundi 29 :** Atelier découverte - Varennes/A (au RAMobil)
- Mardi 30 :** Atelier découverte - Treteau



Nous sommes à une époque où les parents sont plus dans un rapport de séduction que d'éducation avec leurs enfants. Cela ne peut pas les aider, car **une règle est « SÉCURISANTE »**, l'enfant en a besoin pour grandir. Il doit savoir se confronter aux règles de la société et aux frustrations.

Quelques formes de « sanctions éducatives » :

- **La frustration :** c'est une forme acceptable de sanction.
Exemple : *Acte :* l'enfant a cassé, pris sans permission un objet
Sanction : il n'a plus le droit d'utiliser cet objet tout seul et sans permission.

« Grandir et se socialiser c'est apprendre à gérer les frustrations qui naissent des règles physiques et sociales » ; si les adultes ne se chargent pas de mettre des limites comme nous l'avons vu précédemment, c'est la vie qui s'en chargera mais de manière peut être plus vive et plus brutale !

- **La mise à l'écart :** l'objectif n'est pas d'exclure l'enfant mais de lui donner l'occasion d'un retour sur lui-même (comme le préconisait J - J. ROUSSEAU), dans le calme et le silence afin qu'il fasse un travail « d'introspection ».
Elle ne doit pas être présentée comme un REJET, une HUMILIATION. Cela doit au contraire permettre à l'enfant de réintégrer le groupe.
Exemple : *Acte :* un enfant frappe sa sœur
Sanction : il va dans sa chambre : isolement pendant un certain temps (il réfléchit à son acte) et il demandera pardon .

- **La réparation :** la « RÉPARATION » est orientée vers autrui. Elle permet de réparer les torts et offre à la « victime » une forme de compensation. Pour cela il faut que : la victime accepte la réparation choisie, le fautif accepte de faire un effort pour réparer son erreur, la réparation doit avoir un rapport avec l'erreur ! C'est à l'adulte de trouver quelles actions pourront réparer ce qui a été fait de manière physique, matérielle ou psychique.
Exemple : réparer l'objet cassé, remettre de l'ordre dans une pièce, nettoyer un meuble sali etc..

- **Le moment de la sanction :** immédiat ou différé
Différer une sanction peut permettre selon la faute, d'éviter l'abus de pouvoir et de rester juste lorsque la tension engendrée chez l'adulte est forte. Cela peut permettre d'en parler avec une collègue, le père... On peut parfois se rendre compte que la sanction annoncée est démesurée par rapport à l'acte ou inadaptée, donc on donnera une sanction en rapport et en expliquant pourquoi. Mais ne pas laisser l'acte IMPUNI. Attention on ne sanctionnera pas de la même manière une insulte, une morsure, un mensonge...

En conclusion, la sanction fait partie de l'éducation. Elle est frustrante mais sécurisante. Elle doit être ferme, claire, adaptée tout cela dans la bienveillance, non physique ou humiliante psychologiquement. L'enfant doit se rendre compte que les adultes sont capables d'appliquer les règles dont ils sont garants !

Astrid CHABARLIN

EJE - Directrice du Pôle Petite Enfance de Varennes-Forterre

Livres sur le sujet

LA DISCIPLINE POSITIVE

En famille et à l'école comment éduquer avec fermeté et bienveillance

Auteur : Jane Nelsen
Editions du Toucan

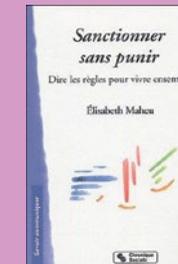
La Discipline Positive de Jane Nelsen offre de façon pragmatique un ensemble

d'outils ainsi qu'une méthode ni permissive, ni punitive, dans un cadre à la fois ferme et bienveillant. Ferme, pour respecter le monde de l'adulte et bienveillant, pour respecter celui de l'enfant. Cette méthode permet aux enfants, quel que soit leur âge, de développer avec confiance les compétences de vie dont ils ont besoin pour devenir des adultes épanouis, autonomes, responsables et engagés dans la société.



Sanctionner sans punir

Dire les règles pour vivre ensemble



Auteur : Elisabeth Maheu
Editeur : Chronique Sociale

Ce livre fourmille de pistes concrètes pour sanctionner sans punir, trouver des alternatives à l'exclusion, aux gifles, aux punitions collectives, colles, mises au coin, privation de dessert ou de sortie...

Il s'agit de chercher des réponses qui véhiculent le plus fidèlement possible le sens porté par la règle commune et qui, en même temps, manifestent à l'enfant, le respect scrupuleux de sa personne et du citoyen qu'il est en train de devenir.

La sanction éducative

Parents, éducateurs, professionnels de l'enfance, nous nous demandons tous sous quelle forme et dans quelles conditions la sanction peut devenir « éducative » ? À quoi sert-elle ?

Il y a tout d'abord un malentendu entre 2 notions souvent utilisées, celle de **punition** et celle de **sanction** : elles sont toutes les deux très différentes et ont des positions éducatives qui ne sont pas les mêmes !

Dans l'éducation, on distingue la **sanction qui s'attache à l'acte de la punition qui s'en prend à la personne.**

Dès son entrée dans l'autonomie, l'enfant va chercher à avoir de plus en plus de liberté, s'opposer, transgresser les règles. C'est à ce moment-là que **l'adulte doit établir des limites** ; expliquer le risque de transgressions des règles à l'enfant, **expliquer ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas.** Ceci est indispensable pour structurer l'enfant comme l'adulte qu'il sera. L'adulte doit alors accompagner l'enfant dans l'autonomie en l'aidant dans le choix de ces actes (*faire ou ne pas faire, déroger à une règle ou pas etc..*) et en lui apprenant à assumer ensuite les conséquences de ses derniers.

C'est pourquoi une sanction porte sur des « actes » mais avec toute la bienveillance possible.

En effet, **la sanction n'est pas une agression**, elle ne doit pas humilier l'enfant, **elle est un repère, une aide pour l'enfant** face à la pulsion de ses désirs. Cela va l'aider à se confronter à la réalité, en prenant conscience de ses actes et les conséquences de ceux-ci sur autrui ou sur son environnement.

Éduquer, c'est RESPONSABILISER.

Exemples de comportements « sanctionnables » :

- Pierre (5 ans) insulte sa maman
- Lola (2 ans) crache et mord sur ses camarades
- Noémie (3 ans) dessine sur les murs avec ses feutres

Pour que la sanction soit un acte éducatif de la part de l'adulte, il faut que celui-ci ait énoncé clairement la règle, verbaliser l'acte et ses conséquences et que l'enfant répare (*lorsque cela est possible*). La sanction doit être comprise sinon sans intérêt. Mais, il faut, par ailleurs, que l'adulte (*parents/éducateurs..*) accepte que l'erreur fasse partie intégrante du processus d'apprentissage : prévenir l'enfant en lui expliquant pourquoi ne pas recommencer et ce qu'il se passera s'il recommence ; énoncer « la réparation » possible. Cela ne peut donc se faire, que par le dialogue, la fermeté et la sanction.

• L'éducation repose sur **un ensemble de règles** qui doivent permettre à l'enfant de comprendre ce qui est permis de ce qui ne l'est pas, la différence entre le bien et le mal.

• La sanction doit réaffirmer la règle, cela sous-entend qu'elle a été clairement posée au départ ; le discours de l'adulte doit donc être sans ambiguïté. L'intonation, la gestuelle, les regards doivent aller dans ce sens !

• **Ex** : plutôt que « *je souhaite que tu ranges ta chambre ce matin* », on préférera dire « *je te demande de faire ta chambre ce matin !* »

• Si l'enfant désobéit à nouveau, on s'en tient à ce que l'on avait convenu avec lui. Multiplier les menaces de punitions, sans les mettre en œuvre est le meilleur moyen pour ne plus se faire obéir !



Cela implique que la punition ne soit pas démesurée mais à la hauteur de son acte.

Pour les plus petits, la sanction doit rester rare, elle ne doit venir qu'en ultime recours lorsque le rappel de la

• règle et les explications n'ont pas suffi. Isoler l'enfant quelques minutes de la présence de ses parents ou de l'adulte référent, est suffisant.

• Pour les enfants plus grands (*après 5 ans*) la punition sera de l'ordre de la « privation » d'activités dites « stériles » (*jeux vidéos, télévision, sorties*) que celles plus « vitales » (*sport, art, nourriture..*) : le but d'une PUNITION est de soulager l'enfant du poids de sa culpabilité (*il sait qu'il a mal agi et il s'en veut*).

• On demandera alors à l'enfant un effort « physique » afin qu'il se débarrasse du poids de cette culpabilité : il se dépense pour payer sa « dette » dit Daniel Marcelli (*psychologue*).

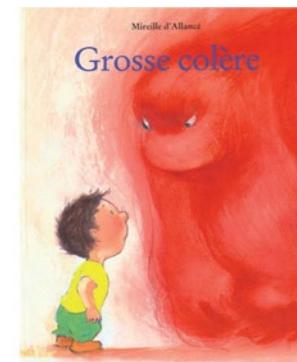
Le livre du trimestre

Grosse Colère

Illustration : Mireille d'Allancé

Édition : Bibliothèque école des loisirs

Pour les enfants de 4 à 6 ans



Résumé

Robert n'est pas content du tout et voilà la grosse colère qui monte, qui monte et qui s'échappe d'un seul coup ! Elle dévaste sa chambre, abîme ses livres et ses jouets préférés.

Oh, mais ça ne va pas du tout ! Robert ne va pas la laisser faire, il faut l'arrêter !

Un album délicieux pour apprendre à maîtriser en douceur, petites et grosses colères.

L'activité du trimestre

Poisson rigolo

Pour cette activité il me faut :

- Assiette en carton
- Pinceaux
- Papier blanc
- Peinture de couleur
- Colle
- Yeux mobiles
- Crayon de papier
- Gommettes ou play maïs



1. Dessiner puis découper dans du carton blanc les nageoires, la queue et la bouche.

2. Peindre de différentes couleurs.

3. Coller ces éléments à l'assiette en carton

4. Coller les gommettes ou le play maïs

La comptine du trimestre

Un éléphant qui se baladait

- un éléphant (x2)
- qui se baladait (x2)
- tout doucement (x2)
- dans la forêt (x2)
- il portait sur son dos (x2)
- un petit perroquet (x2)
- qui s'appelait Jacot (x2)
- et qui buvait du lait (x2)

Remplacer tout les voyelles du chant par A puis E puis I puis O.



Le RAMobil en bref...

VARENNES/A 10 et 17 Avril



Marie à la ferme

La crèche Brin d'éveil et le RAMobil se sont réunis pour accueillir l'animation pédagogique « Marie à la ferme » lors de 2 matinées d'animations.

Lors de la 1^{ère} matinée, différents ateliers ont été proposés aux enfants. Le toucher de la paille et des grains de blé, la création d'un bonhomme de blé, la découverte d'engins miniatures et pour finir un raconte-tapis sur le thème de la ferme.

Lors de la 2^{ème} matinée d'animations, quatre petits ateliers ont été proposés, tous basés sur la farine et le blé :

- Découverte des textures de la farine pour travailler le toucher ;
- Mouture des grains de blé à l'aide d'une meule ;
- Confection de pâte à modeler par les enfants ;
- Réalisation d'un dessin avec de la farine et de l'eau.

VARENNES/A

14 Mai



Médiathèque

La médiathèque a accueilli le RAMobil pour un moment de lecture.

La conteuse a d'abord raconté des histoires aux tout-petits avant de s'adapter à l'âge des plus grands avec de nouveaux contes. Et pour tous les enfants le plaisir, également, de découvrir par eux mêmes les livres de leur choix.

BOUCÉ

14 Avril



Animation Pâques

La commune de Boucé a accueilli dans sa salle polyvalente, les enfants, assistantes maternelles et parents du RAMobil.

Céline l'animatrice, a proposé de fabriquer une poule en carton avec des couleurs printanières, un collage des différents éléments du corps de l'animal : la crête, les ailes, bec, les yeux et les pattes. Enfin, les enfants ont décoré le tout à l'aide de gommettes colorées.

VARENNES/A

15 Mai



Fête printemps - chasse aux œufs

Les enfants du RAMobil et la crèche ont participé à une matinée qui a débuté par la réalisation d'une fresque murale à partir de coquilles d'œufs, l'occasion de jouer avec cette matière si fragile.

Les enfants se sont ensuite laissés aller à leurs activités et jeux favoris : piscine à balles, petites voitures, dinette....

Puis le temps fut venu de partir à la chasse aux œufs. Paniers à la main, réalisés lors d'une précédente animation, les enfants ont parcouru les espaces extérieurs de la crèche à la recherche de friandises chocolatées.

VARENNES/A

21 Mai



Motricité avec les résidents de la maison de retraite

Le RAMobil a accueilli des résidents de la maison de retraite de Gayette lors d'un atelier de motricité du mercredi matin, en Salle Collet-Mériaud.

Au programme de la matinée danses, parcours moteurs et un retour au calme autour de comptines comme : au feu les pompiers, la famille éléphant et coco le singe et pour finir un bon goûter.

MONTOLDRE

14 Mai



Spectacle à la maison de retraite

La maison de retraite de Gayette a accueilli les enfants et assistantes maternelles du RAMobil le temps d'un après-midi.

Les enfants du RAMobil et les résidents ont pu profiter d'un spectacle de marionnettes intitulé «Papy potager» avec la participation de noisette l'écureuil, René la taupe, la famille poireaux, la fée citrouille et bien d'autres légumes.

CRÉCHY

18 Juin



Pique nique annuel

Tout commença par un pique-nique champêtre préparé par les assistantes maternelles et les parents. Après le repas, les enfants ont pris part aux animations : courses en sacs, tir à la corde, pêche à la ligne, comptines avec l'aide d'un parachute et de marionnettes.

Céline, l'animatrice a offert de petits cadeaux aux enfants (trousses avec crayons, bobs et friandises...), présentés dans des paniers confectionnés par Simone et Zacharie. Enfin, la journée s'est achevée par la dégustation de gâteaux roulés dissimulés dans de petites voitures confectionnées par des assistantes maternelles pour l'occasion.



Ugo a fêté son 1^{er} anniversaire



Lou 3 ans et Zacharie 6 ans



Nolan a fêté ses 3 ans



Manon 2 ans et Lilou 3 ans

VARENNES/A 27 Juin

Kermesse d'été

Les enfants, parents et assistantes maternelles du RAMobil ont participé à la kermesse. La Compagnie du Chat Bada a proposé à cette

occasion un spectacle musical à partir d'instruments plutôt insolites (casserolles...).

Suite au spectacle les enfants ont pu profiter des stands : photo-souvenir, pêche à la ligne... avant de repartir avec leur nounou ou leurs parents.



Sophie a fêté ses 2 ans